

Comment protéger au mieux populations, habitats et activités économiques des inondations, du ruissellement et de la submersion marine? Le PAPI (Programmes d'Actions de Prévention des Inondations), s'il n'a pas de valeur réglementaire, est, aujourd'hui, un outil majeur pour y arriver.

Pour le Golfe, il est élaboré par les services cours d'eau de la Communauté de communes et des cabinets d'études. Le dossier a été présenté hier, salle Pisan à Cogolin.

Face à eux se tenaient des élus, dont le président de la Comcom, Vincent Morisse, et le vice-président Marc-Etienne Lansade, chargé des cours d'eau, ainsi que des représentants de la Région, du Département, de la DDTM, de l'Agence de l'eau.

### Pas de travaux avant 2020

Le PAPI recouvre les territoires administratifs des douze communes de la



**Le Golfe de Saint-Tropez, une zone fortement vulnérable. Ci-dessus : la plaine de Grimaud.**

(Photo doc Philippe Arnassan)

ComCom.

S'y ajoutent, à l'ouest, Collobrières, Le Lavandou et Bormes-les-Mimosas et, à l'Est Roquebrune-sur-Argens pour tenir compte de la réalité du terrain : les bassins versants.

Le dossier complet devrait être déposé avant le mois

d'août 2018, avec un lancement de chantier en 2020. Le montant de la facture est évalué, pour l'heure, à 26,8 M€ répartis sur six ans, dont 24 M€ pour la seule partie travaux.

### Une taxe par habitant

Les élus ont soulevé la question du mode de financement, nerf de la guerre. «*Même si on obtient les subventions, il faudra pré-financer tout cela*», prévient Alain Benedetto, maire de Grimaud.

Les collectivités peuvent, officiellement au 1<sup>er</sup> janvier 2018, lever une taxe facultative à cet effet, la Gemapi (GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des

Inondations).

Elle ne peut excéder 40 euros par habitant. Dans le Golfe, elle pourrait être au minimum de 24 euros.

«*Il faudra réfléchir au calendrier du levier fiscal. Sur six ou douze ans. Nous le ferons en bureau des maires*», tranche Vincent Morisse, président de la ComCom et maire de Sainte-Maxime, qui se désolait de la date tardive du début des travaux, tout près de la fin du mandat municipal. «*On s'était engagé vis-à-vis des résidents. On n'aura pas réussi. C'est problématique. Cela donne une idée du temps administratif qu'il faut sur ces dossiers complexes*».

**S. CHAUDHARI**  
schaudhari@varmatin.com

## Des travaux conséquents

### DES DÉGATS CONSIDÉRABLES

Les dommages potentiels actuels des inondations du Préconil, de la Gisle et du Bourrian ont été évalués, pour une crue vingtennale à 43,32 M€ et 130,61 M€ en cas de crue centennale. Un chiffre indicatif qui ne tient pas compte des dommages dans les campings principalement situés dans les baies de Cavalaire, Pampelonne et Saint-Tropez (2/3 sont en zones inondables) ni des dommages indirects. De plus, «*si une inondation survient en juin, comme ce fut le cas en 2010 dans l'Est-Var, ici cela impactera grandement la saison*» commente Vincent Morisse. Et d'ajouter au sujet de la nature des travaux à mener : «*Il faut que les riverains arrêtent de croire qu'il suffit de creuser le lit des rivières.*»

### BASSIN VERSANT DU PRECONIL

Sur ce fleuve où les crues sont rapides, il est envisagé :

- La création de quatre retenues à sec en amont pour retenir l'écoulement et maîtriser les ruissellements, qui impactent notamment le centre du village du Plan-de-La-Tour.
- Un chenal de crue pour diminuer le débit.
- Un reprofilage des lits du fleuve côtier à certains endroits, appelés lits « emboîtés ».
- Création d'une ZEC (zones d'expansion de crues).
- Travaux d'endiguement au Bouillonnet.
- Installations de barrière anti-inondation en centre-ville, une zone très vulnérable.
- Levée du verrou hydraulique à la confluence du Préconil et du Couloubrier.

### LES AUTRES FLEUVES

De aménagements sont envisagés pour les autres fleuves côtiers de La Gisle, de La Garde, du Bourrian et de la Garonne. Réticence de certains propriétaires à céder une partie de leur parcelle, remblais illégaux, ensablement à Port-Grimaud, Marines de Cogolin... la réalité du terrain complique la finalisation du projet d'aménagement. Sur le Bourrian, notamment, il reste à définir un scénario alternatif.



**Benjamin Van Lunsen (ci-dessus), Hervé Bousquet côté ComCom ainsi qu'Olivier Pagès et Jean-Luc Trouvant ont détaillé le PAPI.**



**Elus et partenaires étaient réunis hier salle Pisan à Cogolin pour cette présentation.**

(Photos S.Ch.)